

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

OBJET : Règlement numéro 016-136, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin de réduire la hauteur libre sous les enseignes

À la séance publique de consultation du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 6 juin 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Michel Gagné, Gaston Beaucage, Dominique Labbé et Murielle Lemelin sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de règlement.
2. Période de questions.
3. Levée de la séance.

Item 1 Présentation du projet de règlement

Marco Langlois, directeur général, fait un résumé du projet de règlement numéro 016-136.

Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 03-41 de réduire la hauteur libre sous les enseignes dans la zone du périmètre d'urbanisation de la Municipalité.

Item 2 Période de questions.

À partir de quel endroit sera mesuré le 1,5 mètre.

Réponse : Sous l'affiche en hauteur libre.

8 personnes étaient présentes à la rencontre.

016-057

Item 3 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par, Lauréanne Dion appuyée par Michel Gagné, il est 20 h 5.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)